



CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Concours externe et Troisième concours - Session 2007

RAPPORT DU JURY de l'épreuve écrite de FRANÇAIS

Comme celui de l'an dernier, ce rapport a pour vocation d'aider les futurs candidats au CRPE dans leur préparation et doit permettre à chacun de réussir au mieux cette épreuve écrite et d'éviter les erreurs sanctionnées par des notes qui peuvent compromettre l'admissibilité. Il se propose d'insister encore sur les attentes du jury quant aux compétences que les candidats doivent manifester, de préciser les critères d'évaluation des trois épreuves et de mettre l'accent sur les réussites mais aussi sur les erreurs ou les insuffisances observées par les correcteurs cette année.

La lecture du rapport rédigé pour la session 2006 est également recommandée : bien que certains points soient repris (*conseils aux futurs candidats...*), d'autres particulièrement développés l'an dernier n'apparaissent pas ici à nouveau (*structure et méthodologie de la synthèse* par exemple).

Rappelons et répétons quelques principes élémentaires déjà évoqués l'an dernier : une bonne connaissance des principes méthodologiques régissant chaque épreuve est indispensable. Une aisance dans l'expression est nécessaire. Des compétences de lecture experte de documents didactiques, des compétences d'observation, d'analyse, d'interprétation, de structuration sont à acquérir et à consolider. Des connaissances solides sont obligatoires : connaissances des Instructions Officielles, des nouveaux programmes, des outils didactiques mis à disposition des enseignants ; connaissances grammaticales, lexicologiques, orthographiques ; connaissances des grandes questions de didactique et des didacticiens ayant effectué ou effectuant des recherches sur l'enseignement et l'apprentissage de la langue et de la littérature françaises.

■ **Synthèse** (8 points)

« Sans porter d'appréciation personnelle, vous rédigerez une synthèse d'environ trois pages qui rende compte des textes n°1, 2, 3 et 4 en vous attachant à préciser comment on peut concevoir l'enseignement de la conjugaison des verbes au cycle des approfondissements. »

Les **critères d'évaluation** d'une synthèse de documents portent sur :

- la qualité de la lecture et de la compréhension des documents ;
- la qualité de la confrontation des textes sur des idées essentielles ;
- la qualité de la composition et de la cohérence textuelle de la synthèse ;
- la qualité de l'expression et la maîtrise de la langue ;
- la qualité de la présentation matérielle et de l'écriture pour assurer un confort de lecture.

▪ **La qualité de la lecture et de la compréhension des documents** a semblé globalement satisfaisante cette année. Les documents ne présentaient pas de difficultés majeures et les candidats ont su pour la plupart retenir les idées essentielles véhiculées par les quatre textes. Toutefois, une tendance à la paraphrase ou au recours abusif de citations au détriment d'une reformulation personnelle n'a pas toujours permis d'évaluer réellement cette compétence. En effet, il semblerait que beaucoup de candidats se réfugient dans la paraphrase ou la citation parce qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment la problématique et n'arrivent pas à s'approprier véritablement les enjeux des textes.

▪ **La qualité de la confrontation des textes sur des idées essentielles** a posé plus de problèmes. Trop souvent les auteurs ne *dialoguent* pas mais chacun *monologue* et les idées se juxtaposent dans un rapprochement thématique. Les copies ont révélé une vraie difficulté à *associer* les auteurs, à trouver le *dénominateur commun*. Les candidats perçoivent bien que les textes présentent des points communs mais ils ont du mal à formuler cette similitude. Ils préfèrent donc présenter les idées successivement tout en précisant qu'elles vont dans le même sens ! Les candidats semblent éprouver finalement plus de difficultés à mettre en relation des textes convergents que des textes divergents...

Le choix des **verbes d'opinion** pose également problème : « *dire* » et « *parler* » sont abusivement (et à tort) employés alors que leurs synonymes semblent ignorés (ils apportent pourtant des nuances très intéressantes à explorer dans le cadre de la confrontation...).

La **référenciation aux auteurs** paraît bien mieux maîtrisée cette année, du moins dans les bonnes copies. Cependant l'usage du seul nom de l'auteur est encore trop fréquent (« *Ducom prétend...* » : avouez que cela manque de finesse !) et la seule initiale du prénom piège encore les candidats qui ne connaissent pas les grands didacticiens ou grammairiens (*Claire Blanche-Benveniste*).

▪ **La qualité de la composition et de la cohérence textuelle de la synthèse** semble s'être améliorée. Les copies présentent un développement le plus souvent ordonné, et une organisation en paragraphes pour structurer le devoir. Le **plan général** est pensé et propose le plus souvent deux ou trois parties cohérentes et une progression d'ensemble logique.

Néanmoins, l'**organisation interne des parties** est nettement moins évidente et manque parfois de pertinence : les propos se juxtaposent ou sont énumérés ; des paragraphes sont apparents, mais ils ne sont ni articulés ni hiérarchisés ; les liens logiques sont absents ou non pertinents ; les phrases de transition sont trop rares entre les grands axes de réflexion. L'emploi du connecteur « *de plus* » est abusif alors qu'il se contente d'énumérer ou d'introduire une répétition bien inutile en synthèse ! Les mots de liaison ne sont pas toujours utilisés à bon escient. Certaines relations logiques laissent ainsi perplexes les correcteurs : « *Le MEN montre qu'il n'existe pas de règles sûres. Ainsi constatent S. Meluc et N. Prauchart, ces pratiques d'enseignement n'autorisent pas un transfert des connaissances.* »

Quant à l'**introduction**, elle demeure souvent trop longue (une page soit un tiers de la synthèse parfois !) et inintéressante car n'allant pas à l'essentiel. Le **conclusion**, enfin, n'apporte souvent rien au développement et se contente de répéter ce que le devoir a déjà dit. Peu de phrases conclusives pertinentes mettent un terme à la synthèse, sauf dans quelques très bonnes copies.

▪ **La qualité de l'expression** est variable. D'aucuns maîtrisent la langue très correctement, d'autres achoppent sur la syntaxe, le lexique et/ou l'orthographe et font vivement réagir les correcteurs qui lisent des candidats potentiellement censés enseigner la maîtrise de la langue française à l'école...

Le **qualité de la reformulation** des idées est parfois réelle, parfois elle cède le pas à de la copie, de la paraphrase ou à l'abus de citations. Dans certaines copies, elle est maladroite et la pensée manque alors de précision à force de trop vouloir « englober » les propos.

Attention au bon usage de la **punctuation** : la virgule ne peut séparer le sujet de son verbe ni le verbe de son complément essentiel lorsqu'ils sont placés les uns à côté des autres. Le bon usage du point virgule est également à revoir...

Des confusions entre le discours direct et le discours indirect persistent : attention le point d'interrogation disparaît dans une interrogative indirecte !

▪ **La qualité de la présentation matérielle et de l'écriture pour assurer un confort de lecture** est parfois surprenante ! Ne minimisez pas ce critère d'évaluation : soignez la lisibilité de votre écriture et assurez réellement le guidage du lecteur tout au long de la copie.

Eléments de corrigé

Un **plan en deux parties** pouvait tout à fait convenir :

1- *Les enjeux de l'enseignement de la conjugaison*

Traditionnellement l'enseignement de la conjugaison ne s'occupe que de la morphologie. Or, il faut aussi :

- *Comprendre le rôle central du verbe dans la langue et étudier son environnement (approche syntaxique et morphosyntaxique dans la phrase et dans le texte).*
- *Etre capable de produire en discours des formes verbales à la fois variées et correctes.*

- *Passer d'une expérience réelle de la langue à son étude raisonnée (observation réfléchie), étudier la morphologie verbale pour mieux lire et mieux écrire, acquérir une attitude scientifique transférable à d'autres domaines en développant une relation métacognitive entre l'élève et la langue...*

2- Des pistes didactiques pour organiser cet enseignement avec efficacité

- *Observer et comprendre en contexte les règles d'engendrement pour les retenir (au lieu d'apprendre des tableaux, des paradigmes figés, décontextualisés...).*
- *Mettre en œuvre des activités permettant des manipulations, prenant en compte la fréquence d'emploi des verbes, proposant de véritables situations de communication avec des productions orales et écrites régulières, favorisant la métacognition (et non des exercices répétitifs, systématiques, avec une approche mécanique).*
- *Réinvestir ces connaissances en lecture et en écriture puisque la conjugaison doit servir la compréhension et la production de textes.*

Conclusion : L'enseignement de la conjugaison doit être contextualisé et s'appuyer sur des verbes selon leur fréquence d'usage.

Autre plan possible en deux parties :

1. *Critique de l'enseignement « traditionnel » de la conjugaison (écart entre les verbes « modèles » et la diversité de la langue, procédures automatiques, exercices décontextualisés...) et limites du système.*
2. *Préconisations : observation réfléchie, fréquence d'usage, contextualisation...*

Plan en trois parties :

1. *L'enseignement de la conjugaison au cycle 3 : enjeux et contenus.*
2. *Analyse critique des outils traditionnels au service de cet enseignement / apprentissage.*
3. *Propositions pour une plus grande efficacité de cet enseignement.*

Réussites

- Une bonne mise en corrélation des textes a été appréciée dans de bonnes synthèses : les regards se croisent et s'enrichissent réellement, chaque idée étant parfaitement référée à son auteur.
- L'organisation textuelle semble avoir été soignée : le plan comporte dans son déroulement une dynamique orientée vers la réponse à la question posée dans l'introduction.
- L'expression est de qualité dans les bons devoirs ce qui permet une réflexion plus fine.

Erreurs et insuffisances relevées dans les copies :

- Cf. Rapport du jury pour l'épreuve écrite de Français session 2006 pour les erreurs récurrentes...

Conseils aux futurs candidats :

- Exercez-vous tout au long de votre année de préparation à la **lecture fine de textes didactiques** pour apprendre à en extraire les idées essentielles.
- **Rédigez en temps limité** des synthèses de documents en respectant les contraintes méthodologiques ; exercez-vous à la **reformulation** en recherchant la précision du vocabulaire et la concision des propos ; travaillez la construction de vos phrases...
- Un soin tout particulier doit être accordé à la **syntaxe** et à l'**orthographe** : entraînez-vous à rédiger, relisez-vous, consultez un dictionnaire de langue pour vérifier le sens et l'orthographe des mots que vous utilisez, prenez l'habitude de rechercher des synonymes, des antonymes...
- On ne saurait trop insister sur la nécessité de varier les **verbes d'opinion ou de parole** permettant de référer une idée à son auteur tout en veillant à leur pertinence. Pensez également à les accorder correctement avec leur sujet grammatical (*comme le soulignent les auteurs...*) !
- N'abusez pas du « **vocabulaire de spécialité** », surtout si vous ne le maîtrisez pas parfaitement.
- Soyez constamment **clairs et précis** : formulez de manière limpide votre pensée, choisissez des mots rendant compte précisément de ce que vous voulez dire sans tomber dans le pédantisme.
- Evitez à tout prix le **registre familier**.

■ **Thème ayant trait à la grammaire** (4 points)

« La question porte sur le document A (texte d'élève).

1- Dans le texte, relevez les verbes conjugués et corrigez-les. (1 point)

2- Classez et analysez toutes les erreurs sur la forme des verbes dans les huit premières lignes du texte (jusqu'à « cherche l'herbe »). (3 points) »

Document A : Récit écrit par Sarah, élève de CM1, en octobre.

Quelques remarques préliminaires :

- « Relevez les verbes conjugués » signifie « relevez tous les verbes conjugués » et par conséquent pas seulement les formes erronées...
- « corrigez-les » signifie « corrigez les formes erronées le cas échéant »...
La lecture d'une consigne doit être fine !
- Un tableau pouvait permettre un relevé exhaustif des formes réussies d'une part et des formes erronées d'autre part avec correction immédiate. Attention : tout tableau doit être présenté, justifié et commenté.
- Tout oubli important ou toute correction erronée entraînait la perte du point accordé à la première partie de cet exercice.
- « Classez » signifie « choisissez des critères permettant de présenter les formes erronées de manière pensée ». Le classement doit faciliter l'analyse.
- Le choix des critères de classement ne doit rien au hasard : la logique du candidat doit être didactique.

Les **critères d'évaluation** du thème ayant trait à la grammaire portent ici sur :

- **l'identification** dans la copie des **verbes conjugués** : vingt formes ;
- **la correction des formes erronées** : douze formes ;
- **le classement et l'analyse** de toutes les **erreurs** sur la **forme** des verbes **dans les huit premières lignes** du texte : neuf formes, quatre relevant de la **morphologie lexicale**, cinq de la **morphologie grammaticale**.

Eléments de corrigé

Relevé des formes conjuguées présentes dans le texte de Sarah :

<i>formes réussies</i>	<i>formes erronées</i>
<i>était (l.2)</i>	<i>(l.1) était → était</i>
<i>c'est (l.3)</i>	<i>(l.3) deve → devait</i>
<i>guérit (l.4)</i>	<i>(l.4) falai → fallait</i>
<i>trouve (l.7)</i>	<i>(l.5) par → part</i>
<i>se retrouve (l.9)</i>	<i>(l.5) touve → trouve</i>
<i>avait (l.11)</i>	<i>(l.6) continu → continue</i>
<i>tue (l.11)</i>	<i>(l.7) passe → passent</i>
<i>rentre (l.12)</i>	<i>(l.8) ede → aide</i>
	<i>(l.10) gardée → gardait</i>
	<i>(l.12) pren → prend</i>
	<i>(l.13) géri → guérit</i>
	<i>(l.14) vive → vivent</i>

▪ Le sujet vous invitait à relever les formes conjuguées ; conséquemment, les formes infinitives n'étaient pas à relever : (l.3) *c'est de *cherche (de chercher)*, (l.8) *a *cherche (à chercher)*.

▪ Le sujet ne portait pas sur l'emploi des temps mais sur les variantes morphologiques du verbe ; toutefois, les candidats n'ont pas été pénalisés si leurs corrections prenaient en compte les temps et la morphologie verbale (ex : *il partit, il trouva, il continua, les jours passèrent, il l'aida, il prit, ils vécurent...*).

Analyse des erreurs dans les huit premières lignes :

<i>Erreurs <u>lexicales</u></i> <i>portant sur le radical (la base)</i>	<i>Erreurs <u>grammaticales</u> portant sur la désinence du verbe</i> <i>(flexion verbale)</i>	
<i>avec altération de la valeur phonique :</i> (1.1) * <i>etait</i> (omission du signe diacritique) (1.5) * <i>touve</i> (omission d'un phonogramme)	<i>erreur sur le morphème (marque) de temps</i> (1.3) * <i>deve</i> (mauvais choix du graphème correspondant à la marque de l'imparfait)	<i>erreurs sur le morphème de personne (marque écrite)</i> <i>omission de la marque de 3^{ème} personne du singulier (lettre muette)</i> (1.4) * <i>falai</i> (1.5) * <i>par</i> (1.6) * <i>continu</i>
<i>sans altération de la valeur phonique :</i> (1.4) * <i>falai</i> (omission de la double consonne) (1.8) * <i>ede</i> (mauvaise transcription d'un phonème / mauvais choix de graphème)		<i>omission de la marque de 3^{ème} personne du pluriel</i> (1.7) * <i>passé</i>

Réussites

- Une introduction pour présenter le relevé et justifier par exemple une présentation sous forme de tableau.
- Des relevés complets et présentés clairement (sous forme de tableau par exemple).
- Des remarques pertinentes, des analyses intéressantes (pertinence des critères qui permettent de regrouper des formes).

Erreurs et insuffisances relevées dans les copies :

- Des corrections erronées ont été proposées : *de l'herbe qui *guérissa, il *trouvat, il *prît, sa femme *guerrit, ils *vivèrent...*
- Une absence de classement (énumération dans l'ordre du texte) ou des critères de classement non pertinents (temps du discours / temps du récit...).
- De nombreuses interprétations non fondées et peu d'analyses rigoureuses.
- Les erreurs d'analyse ont été nombreuses : beaucoup de candidats se sont focalisés sur des problèmes d'emploi des temps au lieu de traiter les problèmes de conjugaison. Certaines erreurs d'analyse semblent être dues à des outils grammaticaux très mal maîtrisés (« *de* » et « *à* » seraient par exemple « *des conjonctions de subordination* »). D'autres sont liées à un manque flagrant d'outils et se contentent de l'expression « erreurs orthographiques » pour désigner les erreurs sur la base verbale...

Conseils aux futurs candidats :

- Consolidez vos **connaissances** grammaticales et sachez les utiliser à bon escient.
- Organisez vos réponses et illustrez vos propos par des exemples pertinents tirés du texte de l'élève.
- Un simple relevé des réussites et des erreurs repérées dans la production d'un élève ne saurait en aucun cas suffire ; **l'analyse** de ces réussites et de ces erreurs est indispensable et doit permettre de les regrouper et de les classer par « types » en s'appuyant sur des connaissances précises dans les domaines de la grammaire de texte et de la grammaire de phrase le cas échéant.
- **Concluez** par une appréciation générale de la copie.
- Une bonne connaissance des compétences attendues à chaque fin de cycle est bien évidemment nécessaire.
- Une réelle maîtrise de la langue française est impérative.

■ **Question complémentaire** sur une mise en situation d'enseignement (8 points)

1. Vous définirez les objectifs visés et les compétences attendues dans la réalisation des activités proposées aux élèves dans le document B. (3 points)
2. Vous examinerez la pertinence des exercices du paragraphe « Je m'entraîne » (document B) et vous proposerez des activités alternatives ou complémentaires en les justifiant brièvement. (6 points)

Document B : « Conjugaison : le verbe », in Schottke M. et Tournaire F., *Facettes – Littérature / Ecriture, Observation réfléchie de la langue*, livre de l'élève CE2 – Cycle 3, Paris, Hatier, 2005.

Quelques remarques préliminaires :

- De nombreux candidats semblent ne pas bien distinguer les *objectifs* « visés » et les *compétences* « attendues » : les premiers se situent du côté de l'enseignant (il s'agit des objectifs d'apprentissage que se fixent les auteurs des manuels et que reprennent les maîtres), les secondes concernent les capacités exercées par les élèves...
- *Evaluer la pertinence des activités* signifie reconnaître des aspects positifs mais aussi des limites par rapport aux objectifs visés notamment. Vous deviez vous poser les questions suivantes : *En quoi les activités proposées permettent-elles d'entraîner l'élève à identifier le verbe conjugué dans la phrase en utilisant le changement de temps comme procédure ? En quoi présentent-elles des limites ?...*
La question 2 avait une visée argumentative : n'oubliez pas cette dimension dans votre réponse.
- *Proposer des activités alternatives ou complémentaires* signifie proposer d'autres exercices, d'autres types d'activités pour atteindre le même objectif.
- Pensez à appuyer votre réflexion sur les textes de la synthèse (propositions didactiques).
- N'oubliez pas d'organiser et de structurer vos réponses.

Les **critères d'évaluation** de la question complémentaire portent ici sur :

- la capacité à répondre aux questions posées d'une façon claire et rédigée, sans paraphraser le document reproduit et en évitant les considérations vagues et trop générales ;
- la capacité du candidat à lier le document aux textes proposés pour réaliser la synthèse ;
- l'explicitation de la visée et de l'intérêt didactiques du document, l'analyse de la logique de sa progression ;
- la capacité du candidat à analyser, interpréter et commenter un choix didactique ; sa capacité à appréhender avec précision les connaissances et les compétences mises en jeu dans les activités et exercices présentés ;
- la capacité à suggérer, à imaginer des pistes didactiques ;
- la capacité à justifier des propositions didactiques, à argumenter ;
- la qualité de l'expression du candidat.

Eléments de corrigé

Objectifs : *Conduire l'élève à identifier les verbes comme étant des unités linguistiquement modifiées lorsque l'ancrage temporel change.
Rendre l'élève capable de reconnaître le verbe conjugué dans la phrase comme le seul élément changeant avec le temps (passé, présent, futur).
Permettre à l'élève de comprendre le changement affectant le verbe avec l'utilisation d'indices temporels (hier, la nuit prochaine...).
Amener l'élève à observer les modifications qui peuvent affecter un verbe (variations morphologiques).*

Compétences :

- *Compétences d'analyse : repérer des formes verbales fléchies.*
- *Compétences de production : conjuguer des verbes au présent, au passé, au futur ; effectuer des manipulations sur le verbe ; faire varier des formes verbales en utilisant des connecteurs temporels (hier, aujourd'hui, demain) ; choisir un verbe conjugué selon des critères sémantiques et syntaxiques dans une phrase.*

- *Compétences métalinguistiques : constituer une ébauche de paradigme en rassemblant différentes formes fléchies d'un même verbe.*

Pertinence des activités :

Points positifs :

- *application dans des exercices de la procédure découverte par les élèves pour reconnaître le verbe dans une phrase (variation temporelle) ;*
- *observation de phrases verbales et nominales ;*
- *choix de phrases permettant de pointer la difficulté des homophones grammaticaux (et/est) et de la confusion possible entre des formes conjuguées et des formes au participe passé par exemple...*

Points négatifs ou limites :

- *exercices répétitifs ;*
- *absence d'exercices de réinvestissement permettant de vérifier que les notions nouvelles sont mémorisées et transférables en procédures ;*
- *une seule procédure pour identifier le verbe : non utilisation de la négation qui peut encadrer le verbe ou de la relation sujet-verbe ;*
- *absence de connecteurs temporels dans les phrases proposées dans l'exercice 2 ;*
- *exercice 4 : corpus trop restreint pour aborder la notion de paradigme.*

Types d'activités alternatives ou complémentaires possibles :

- 1) Activités de repérage : utilisation de plusieurs procédures pour identifier un verbe conjugué
 - *utilisation de la négation (transformation de phrases verbales avec changement de forme affirmative / négative)*
 - *manipulation / emploi des compléments du verbe (enrichissement ou réduction de phrases verbales, observation)*
 - *distinction des homophones grammaticaux (et/est, à/a, sont/son...) dans des phrases verbales avec repérage de l'environnement du verbe (sujet, complément...)*
 - *distinction verbe / nom (le travail / il travaille ; la porte / il porte...)*
- 2) Activités de manipulation : activités soulignant les variations des formes verbales (marque de la personne et du nombre : accord sujet /verbe...)
- 3) Activités de systématisation et de réinvestissement :
 - *Lecture de textes d'auteurs et observation des variations en temps et personnes + collecte de formes...*
 - *Ecriture de textes mettant en jeu des changements de temps (hier, aujourd'hui, demain...).*

Réussites

- *Une réponse entièrement rédigée, claire, structurée et pleine de bon sens.*
- *Une réflexion didactique pertinente, nourrie de connaissances.*
- *Un effort de créativité et d'inventivité dans les propositions d'activités.*

Erreurs et insuffisances relevées dans les copies :

• Première question :

- *Verbiage, délayage, étalage de connaissances ... Les objectifs et les compétences sont noyés parmi un flot de remarques inutiles et hors sujet le plus souvent...*
- *Pourquoi reprendre chaque activité, chaque exercice, pour faire émerger un objectif et une compétence pour chacun ? Une vision synthétique de la séance était attendue et une réponse organisée vivement espérée.*
- *Des faiblesses rédactionnelles se sont fait sentir dans cette troisième partie : les candidats semblent avoir des difficultés à synthétiser leurs remarques et à expliciter ce qui est implicite. Ils maîtrisent mieux le vocabulaire descriptif que le vocabulaire d'analyse...*
- *Les réponses ne sont pas organisées, les questions 1 et 2 ont même parfois été traitées simultanément...*
- *La polysémie du mot « jeux » a parfois créé une ambiguïté : s'agit-il d'activités ludiques ou d'opérations de manipulation (mécanisme, rouage...)?*

▪ **Deuxième question :**

- **Dans la première partie de la deuxième question (analyse de la pertinence),** les correcteurs ont déploré trop d'implicite dans les analyses. Prenons l'exemple de ce candidat qui se contente d'écrire que « *l'exercice 3 est pertinent car c'est un texte scientifique* ». Il n'explique pas pourquoi la présence d'un texte scientifique peut être intéressante par rapport à l'objectif de l'exercice ou par rapport à la progression des exercices.
Par ailleurs, l'absence d'une maîtrise solide de notions relatives au fonctionnement de la langue a rendu souvent difficile l'analyse de la pertinence des exercices.
- **Pour la seconde partie de la deuxième question (propositions d'activités complémentaires)** c'est la justification qui a posé le plus de problème : trop de candidats proposent des activités dont ils ne démontrent pas l'intérêt. De nouveau la faiblesse des compétences argumentatives des candidats s'est fait cruellement ressentir.
Comme l'an dernier, de nombreuses copies se sont contentées de proposer des « dispositifs » ou ont suggéré des propositions « clés en main » artificiellement plaquées dont le lien avec l'objectif de la séquence n'était pas toujours perceptible.

Conseils aux futurs candidats :

- Soyez stratégiques : tenez compte du barème pour développer ou non vos réponses.
- Etablissez des liens avec les autres documents du dossier.
- Ne décrivez pas les documents sans les analyser.
- Justifiez vos propositions : une proposition ne vaut que si sa justification est intéressante.
- Soignez votre expression et la clarté de vos propos.

▪ **La correction de la langue (et la qualité orthographique)**

*Il est tenu compte, à hauteur de 3 points maximum, de la **qualité orthographique** de la production des candidats. Ces pénalités s'appliquent sur l'ensemble de la copie et prennent en compte la qualité de la **syntaxe** (l'aisance dans la construction des phrases), de l'**orthographe** (lexicale et grammaticale), du **lexique** (choix du vocabulaire), de la **présentation de la copie** (mise en page, lisibilité et propreté, usage de la ponctuation et des majuscules, alinéas...). Une tolérance de deux erreurs orthographiques par page est acceptée.*

Le jury a par conséquent sanctionné les copies présentant soit de nombreux manques en matière de maîtrise de la langue (syntaxe maladroite, orthographe malheureuse, lexique familier...) soit des erreurs jugées gravissimes pour des candidats se présentant à un concours de recrutement d'enseignants (non accord des verbes avec leurs sujets, non réalisation des chaînes d'accord dans le groupe nominal, erreurs lexicales récurrentes, correction erronée des erreurs de la copie de l'élève...).

Erreurs et insuffisances fréquemment relevées dans les copies :

- Cf. Rapport du jury pour l'épreuve écrite de Français session 2006 pour les erreurs récurrentes...

Conseils aux futurs candidats :

- Comme vous l'enseignerez à vos futurs élèves si vous réussissez au concours, maîtrisez l'emploi de reprises anaphoriques pertinentes et variées, liez vos propos au moyen de connecteurs phrastiques et textuels, soignez la ponctuation de vos phrases, choisissez un lexique approprié et précis, respectez les règles de la syntaxe et soyez très vigilants avec l'orthographe !
- **Relisez-vous** afin de corriger d'éventuelles erreurs orthographiques qui pourraient pénaliser votre copie jusqu'à 3 points. Dix minutes doivent être consacrées à la **relecture** de la copie dans son ensemble afin de corriger et d'améliorer le « 1^{er} jet » !

- Vérifiez lors de la relecture de votre copie que vous n'avez pas, par inadvertance, confondu les **homophones grammaticaux** « a » et « à », « ou » et « où », « leur » et « leurs », « é » et « er »... ni omis de placer correctement les accents.
- Bannissez le **registre familier** et sachez varier votre vocabulaire ainsi que vos tournures syntaxiques.
- Les candidats doivent s'entraîner à **écrire en temps limité** lors de leur préparation au concours : la pratique de l'écriture, régulière, répétée, permet seule une réelle maîtrise de l'expression écrite.
- Efforcez-vous de maîtriser tout ce qu'un futur candidat au CRPE devra enseigner à ses élèves s'il réussit au concours car il sera difficile de dire à vos élèves : « *Faites ce que je dis mais pas ce que je fais* » !

A propos des très bonnes copies...

Comme l'an dernier, des copies ont obtenu d'excellentes notes (18/20). La clarté du raisonnement et de l'expression, la construction des propos, la richesse de la réflexion et des connaissances, l'aisance pour traiter les questions ont permis d'obtenir un *laissez-passer* pour les épreuves orales...

Conclusion

Nous ne répèterons jamais assez qu'une **préparation** est évidemment nécessaire pour réussir ces différentes épreuves : la synthèse exige de la méthode et de la rigueur, des capacités de compréhension et d'expression, de la sobriété et de la précision, des connaissances ; le thème de grammaire requiert des connaissances (linguistiques, lexicologiques, grammaticales, orthographiques) et des capacités d'analyse exercées ; la question complémentaire met en œuvre des connaissances (objectifs et programmes de l'enseignement de la langue et de la littérature françaises à l'école primaire), du bon sens, des qualités d'observation et d'analyse, un regard avisé (une bonne appréciation des approches didactiques et des démarches pédagogiques correspondantes) et de vraies compétences argumentatives pour rendre votre réflexion pertinente et convaincante.

Il est important de rappeler aux futurs candidats que **l'ordre des épreuves** (*synthèse, thème de grammaire, question complémentaire*) n'est pas aléatoire : le contenu de la synthèse peut être très utile pour traiter la question complémentaire. Une vision d'ensemble du dossier semble indispensable, chaque document pouvant en éclairer un autre. Gardez du temps cependant pour la question complémentaire qui est notée sur 8 points...

Un **entraînement** est vivement recommandé : rédiger une synthèse en deux heures ne s'improvise pas et la rédaction de plusieurs devoirs dans l'année de préparation en temps limité semble vraiment nécessaire. De même, la question complémentaire requiert des compétences « pré »professionnelles à exercer sur de nombreux documents, pour les trois cycles, selon des angles différents, car il ne s'agit pas de décrire des situations d'enseignement mais bien de les analyser, de les apprécier.

Enfin, il semble évident de rappeler aux candidats que **l'expression écrite** s'exerce par la pratique et que c'est en rédigeant que l'on apprend à rédiger. Un réel effort en matière de correction de la syntaxe et de l'orthographe est demandé aux futurs candidats : l'épreuve de français évalue en effet des connaissances et des compétences de lecture, de compréhension, d'analyse et de réflexion, mais aussi des compétences d'expression, compétences orthographiques, lexicales et syntaxiques non négligeables pour des enseignants potentiels.
